

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **11 mars 2015**, à 19h20, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

Harold Gagnon	(Lac-Etchemin)
Gilles Gaudet	(Sainte-Aurélie)
Martine Boulet	(Saint-Benjamin)
Adélarde Couture	(Saint-Camille)
Réjean Bédard	(Saint-Cyprien)
Denis Beaulieu	(Sainte-Justine)
Claude Roy	(représentant Saint-Louis)
Denis Laflamme	(Saint-Luc)
Émile Lapointe	(Saint-Magloire)
Richard Couët	(Saint-Prosper)
Rock Carrier	(représentant Sainte-Rose-de-Watford)
Denis Boutin	(Sainte-Sabine)
Jean Paradis	(Saint-Zacharie)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur **Hector Provençal**, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Hector Provençal, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2015-03-01

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ÉMILE LAPOINTE,
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.**
- 02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**
- 03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2015, ET SUIVI.**
- 04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 11 FÉVRIER ET 25 FÉVRIER 2015, ET SUIVI.**
- 05 - RENCONTRE(S).**
 - 05.01 - L'Essentiel des Etchemins - Madame Claire Bouchard.**
 - 05.02 - Carrefour jeunesse emploi les Etchemins.**
- 06 - ANALYSE DE PROJET(S).**
- 07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU CLD.**
 - 07.01 - CLDE - "Promotion du territoire"**
- 08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.**
 - 08.01 - Désistement : Demande d'autorisation à portée collective (article 59) Lac à Pierre.**
- 09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.**
 - 09.01 - Vision 2014-2024 de la MRC des Etchemins.**
- 10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:**
 - 10.01 - Plan de mise en oeuvre du Pacte rural.**
 - 10.02 - Rencontre citoyenne : Présentation du Pacte rural 2014-2019.**
 - 10.03 - Comité technique sur la ruralité - 23 février 2015.**
 - 10.04 - Projets locaux.**
 - 10.04.01 - Amélioration du terrain des loisirs (Phase 1):**
Municipalité de Saint-Zacharie.
 - 10.05 - Projets régionaux.**
 - 10.05.01 - Corporation Éco-Parc des Etchemins : Achat de quais flottants avec glissade et tremplin à la plage.**
 - 10.05.02 - Club de golf coopératif de Lac-Etchemin - Plan quinquennal d'amélioration 2012-2016 (Phase 1).**
- 11 - AFFAIRES COURANTES:**
 - 11.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.**
 - 11.02 - Conseil de la culture.**
 - 11.03 - Diagnostic culture et événement MRC - Prix du Patrimoine.**
 - 11.04 - Association des propriétaires de boisés de la Beauce et Fédération des producteurs forestiers du Québec.**
 - 11.05 - Demande d'aide financière - Budget tourisme.**
 - 11.06 - Compilation régionale 2014 - Sécurité incendie.**
 - 11.07 - Compte rendu de la rencontre avec les employés du CLD des Etchemins.**
 - 11.08 - Sogetel - Téléphonie IP.**
 - 11.09 - Rénovations des bureaux de la MRC.**
 - 11.10 - Entente de gestion - Directeur général et directeur général adjoint.**
 - 11.11 - Démission de deux employés de la MRC des Etchemins.**
 - 11.11.01 - Motion de remerciements.**
 - 11.11.02 - Acceptation des démissions.**
 - 11.12 - La Maison du Tournant - Demande de commandite.**
 - 11.13 - Demande d'aide financière au ministère des Transports pour le transport collectif.**
 - 11.14 - Tourisme Chaudière-Appalaches.**
 - 11.15 - PG Solutions - Achat du progiciel "Exportation de croquis SVG".**
 - 11.16 - Service de sécurité incendie de Saint-Magloire.**
 - 11.17 - Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

(version révisée) - Adoption.

11.18 - Comité de suivi de l'entente de principe sur la décentralisation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État.

11.19 - Acquisition d'un nouvel outil informatique.

11.20 - Les Résidences et centre communautaire des Etchemins.

12 - ADMINISTRATION:

12.01 - Liste des comptes à payer.

12.02 - État des encaissements et déboursés.

13 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:

13.01 - Gouvernement du Québec.

13.02 - Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec.

13.03 - Union des municipalités du Québec.

13.04 - Dominique Vien, députée de Bellechasse.

13.05 - Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches.

13.06 - Robert Dutil, député de Beauce-Sud.

13.07 - Transport autonomie Beauce-Etchemins.

13.08 - MRC de la Nouvelle-Beauce.

13.09 - Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches.

13.10 - Foire de l'emploi de la Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches.

13.11 - Gala du Mérite Sportif Beauceron.

13.12 - Concours québécois en entrepreneuriat.

13.13 - Résolution numéro 56-03-2015 de la Municipalité de Sainte-Aurélie.

13.14 - Ville de Berthierville.

13.15 - Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

13.16 - CRÉ de la Chaudière-Appalaches.

14 - VARIA.

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS.

16 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2015-03-02

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2015, ET SUIVI.

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2015 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 11 FÉVRIER ET 25 FÉVRIER 2015, ET SUIVI.

Comptes rendus déjà transmis avec l'avis de convocation.

05 - RENCONTRE(S).

05.01 - L'Essentiel des Etchemins - Madame Claire Bouchard.

Présentation d'une étude de faisabilité sur la récupération des textiles.

À la demande de Madame Claire Bouchard, cette présentation est reportée à la séance du conseil de la MRC du mois de mai 2015.

2015-03-03

05.02 - Carrefour jeunesse emploi les Etchemins.

CONSIDÉRANT les changements dans le financement des Carrefours jeunesse-emploi, ceux-ci passant à un financement d'entente de services avec Emploi-Québec régional pour leurs services en employabilité et en orientation. Les CJE passent donc d'un financement global à un financement par client;

CONSIDÉRANT QU' Emploi-Québec fonctionne par territoire de MRC pour accorder leur financement et que les cibles visées et la clientèle établie pour le Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins sont en fonction des 13 municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la clientèle d'Emploi-Québec provenant des 13 municipalités des Etchemins sera dorénavant référée au CJE les Etchemins;

CONSIDÉRANT QUE le CJE les Etchemins a des ententes avec d'autres partenaires qui couvrent aussi l'ensemble des municipalités de la MRC des Etchemins soit, l'École autrement, Métiers et carrières, Place aux jeunes, IDÉO (volet éducation des adultes), la Foire de l'emploi et que ceux-ci sont en lien direct avec les services d'employabilité puisqu'ils sont en continuum de services ;

CONSIDÉRANT QU' Emploi-Québec régional a pris la décision que pour cette année, la clientèle en recrutement direct (personne se présentant directement dans les bureaux sans être référée par Emploi-Québec) pour les CJE serait en fonction des territoires que les CJE avaient dans leur ancienne entente;

CONSIDÉRANT QU' Emploi-Québec recommande au CJE les Etchemins et au CJE de Beauce-Sud de s'entendre sur un mode de fonctionnement quant au recrutement direct qui sera fait dans les quatre municipalités du Sud de la MRC afin que la clientèle de ce territoire puisse choisir où elle désire recevoir les services;

CONSIDÉRANT QU' une approche a été faite par le CJE les Etchemins à l'endroit du CJE de Beauce-Sud et que ce dernier refuse toute négociation;

CONSIDÉRANT QUE cette entente a été prise par d'autres CJE de Chaudière-Appalaches qui vivent aussi une problématique de territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN

ET RÉSOLU

D'appuyer le Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins dans sa démarche afin que l'organisme puisse faire du recrutement direct de même que le Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud pour les municipalités de Sainte-Aurélie, Saint-Zacharie, Saint-Prosper et Saint-Benjamin et ainsi laisser le libre choix à la clientèle de ces municipalités, de recevoir les services dans sa MRC ou à Saint-Georges.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

06 - ANALYSE DE PROJET(S).

Aucun projet n'est présenté.

07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU CLD.

2015-03-04

07.01 - CLDE - "Promotion du territoire"

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,
ET RÉSOLU

QUE, suite à la recommandation du comité de diversification et de développement, le Conseil de la MRC approuve la recommandation formulée d'affecter tous les soldes libérés ou non utilisés du fonds de développement et de diversification (FDD) de la MRC des Etchemins au projet "*Promotion du territoire*" du Centre local de développement des Etchemins (CLDE) et ce, sans maximum, conditionnellement à ce que les sommes soient dépensées au plus tard le 31 mars 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

2015-03-05

08.01 - Désistement : Demande d'autorisation à portée collective (article 59) Lac à Pierre.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la MRC des Etchemins a transmis une demande d'autorisation à portée collective (art. 59) auprès de la CPTAQ (résolution no 2014-02-12, février 2014), visant à ajouter un nouvel îlot déstructuré sur le territoire des municipalités de Sainte-Justine et Saint-Luc-de-Bellechasse, soit sur le pourtour du Lac à Pierre;

CONSIDÉRANT QUE suite à une rencontre entre les représentants de la CPTAQ, de l'UPA et ceux de la MRC, les commissaires de la commission en sont venus à la conclusion que ce dossier devait être traité comme une demande de révision de la décision no. 371448 plutôt que par une nouvelle demande d'autorisation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins se

désiste donc de la demande formulée en février 2014 et souhaite plutôt une révision de la décision no. 371448 afin que soit ajouté l'îlot déstructuré du Lac à Pierre tel que délimité en février 2014;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.

09.01 - Vision 2014-2024 de la MRC des Etchemins.

Remise aux maires du communiqué de presse relativement à la Vision 2014-2024 de la MRC des Etchemins. Un outil de promotion leur est également présenté, lequel outil sera distribué dans les municipalités.

10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:

10.01 - Plan de mise en œuvre du Pacte rural.

Dépôt du plan de mise en œuvre du Pacte rural.

10.02 - Rencontre citoyenne : Présentation du Pacte rural 2014-2019.

Un rappel est fait aux maires quant à la présentation citoyenne du Pacte rural 2014-2019 qui aura lieu le 24 mars prochain à la salle J.A.-Nadeau de Sainte-Rose-de-Watford.

10.03 - Comité technique sur la ruralité - 23 février 2015.

Compte rendu déjà transmis avec l'avis de convocation.

10.04 - Projets locaux.

2015-03-06

**10.04.01 Amélioration du terrain des loisirs (Phase 1):
Municipalité de Saint-Zacharie.**

Considérant l'étude du dossier et la recommandation du comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE GILLES GAUDET,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Saint-Zacharie et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Saint-Zacharie soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit comité:

Somme demandée : 19 111,00 \$

Coût du projet : 23 888,58\$

Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique

conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour l'octroi d'une somme ne devant pas excéder 19 111,00 \$ à la municipalité de Saint-Zacharie pour l'amélioration du terrain des loisirs (phase 1).

QUE le préfet, Monsieur Hector Provençal, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

10.05 - Projets régionaux.

2015-03-07

10.05.01 Corporation Éco-Parc des Etchemins : Achat de quais - flottants avec glissade et tremplin à la plage.

Un montant n'excédant pas 10 000,00 \$ est demandé à même l'enveloppe régionale du Pacte rural. Les maires conviennent à l'unanimité de refuser cette demande.

2015-03-08

10.05.02 Club de golf coopératif de Lac-Etchemin - Plan - quinquennal d'amélioration 2012-2016 (Phase 1).

Un montant n'excédant pas 9 000,00 \$ est demandé à même l'enveloppe régionale du Pacte rural. Les maires conviennent à l'unanimité de refuser cette demande.

11 - AFFAIRES COURANTES:

11.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.

Monsieur le préfet fait part des principales rencontres et activités auxquelles il a participé depuis la dernière séance.

2015-03-09

11.02 - Conseil de la culture.

CONSIDÉRANT la lettre de Monsieur Jean-Pierre Chénard, président de la Table de patrimoine-histoire;

CONSIDÉRANT l'invitation à soumettre, dans le cadre des Prix du Patrimoine, le nom d'une élue ou un élu municipal qui s'est particulièrement démarqué(e) par ses réalisations dans la défense et la promotion du patrimoine et de l'histoire au sein de notre MRC;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE Monsieur Denis Laflamme, maire de la municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse, ainsi que Monsieur Adélarde Couture, maire de la

municipalité de Saint-Camille-de-Lellis, soient nominés pour la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.03 - Diagnostic culture et évènement MRC - Prix du Patrimoine.

Monsieur Denis Laflamme fait un compte rendu de la rencontre ayant eu lieu le 27 février dernier à la salle du conseil de la MRC des Etchemins avec les représentants du Conseil de la Culture.

Il fait également un rappel aux maires afin de les informer que l'évènement des Prix du Patrimoine aura lieu le 14 mai 2015 à compter de 17:00 et que les maires intéressés à ce que l'évènement ait lieu dans leur municipalité doivent communiquer avec lui.

2015-03-10

11.04 - Association des propriétaires de boisés de la Beauce et Fédération des producteurs forestiers du Québec.

CONSIDÉRANT le communiqué de presse de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce et de la Fédération des producteurs forestiers du Québec relativement au programme d'aide à l'aménagement des forêts privées;

CONSIDÉRANT la nécessité que les budgets alloués au programme d'aide à l'aménagement des forêts privées soient connus;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins appuie le contenu du communiqué de presse de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce et de la Fédération des producteurs forestiers du Québec;

QUE la MRC des Etchemins demande au ministre Laurent Lessard d'annoncer les budgets du programme d'aide à l'aménagement des forêts privées dans les meilleurs délais;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, à la Fédération des producteurs forestiers du Québec ainsi qu'à Monsieur Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2015-03-11

11.05 - Demande d'aide financière - Budget tourisme.

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour la promotion touristique par Madame Marie-Hélène Ménard, directrice générale de la Corporation Éco-Parc des Etchemins, et Madame Nathalie Chabot, coordonnatrice du Club de golf Lac-Etchemin;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité administratif à l'effet de ne pas faire droit à cette demande puisque la somme demandée n'était pas prévue au budget;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE la MRC ne fasse pas droit à cette demande d'aide financière;

QU'UNE lettre soit transmise à Mesdames Ménard et Chabot les informant de la position de la MRC des Etchemins;

QUE cette lettre mentionne également que la dite demande d'aide financière devrait être présentée à Madame Dominique Vien, ministre du Tourisme, par Mesdames Ménard et Chabot.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2015-03-12

11.06 - Compilation régionale 2014 - Sécurité incendie.

CONSIDÉRANT le dépôt de la compilation régionale 2014 en sécurité incendie par Monsieur Stéphane Royer, technicien en prévention incendie de la MRC des Etchemins;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE GILLES GAUDET,

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la MRC des Etchemins accepte cette compilation;

QU'une copie de cette compilation soit transmise au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.07 - Compte rendu de la rencontre avec les employés du CLD des Etchemins.

Un document a été remis aux maires lors de la rencontre de travail du 25 février 2015.

2015-03-13

11.08 - Sogetel - Téléphonie IP.

CONSIDÉRANT l'aménagement de nouveaux bureaux dans les locaux de la MRC;

CONSIDÉRANT que des lignes téléphoniques devront être ajoutées;

CONSIDÉRANT la proposition de la compagnie Sogetel pour la location d'un système de téléphonie IP;

CONSIDÉRANT le document intitulé "Annexe au contrat - Cadre de services affaires Services informatiques en nuage" transmis par Sogetel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la MRC ratifie la signature de l'annexe au contrat par Monsieur Luc Leclerc, directeur général de la MRC, en date du 26 février 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2015-03-14

11.09 - Rénovations des bureaux de la MRC.

CONSIDÉRANT la nécessité de créer de nouveaux bureaux dans les locaux de la MRC;

CONSIDÉRANT la proposition budgétaire transmise par Index Construction au montant de 10 717,00 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CLAUDE ROY, MAIRE SUPPLÉANT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS;

ET RÉSOLU

QUE la proposition budgétaire d'Index Construction soit acceptée et retenue.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2015-03-15

11.10 - Entente de gestion - Directeur général et directeur général adjoint.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité administratif faite lors de la rencontre du 25 février 2015;

CONSIDÉRANT que le dossier a été étudié lors du comité de travail tenu le 25 février 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RICHARD COUËT,

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la MRC des Etchemins entérine la recommandation donnée par le comité administratif relativement à l'entente de gestion avec le directeur général et le directeur général adjoint.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.11 - Démission de deux employés de la MRC des Etchemins.

Point d'information afin d'aviser les maires que la direction de la MRC a reçu par écrit la démission de Madame Audrey Bédard, secrétaire-réceptionniste, en date du 23 février 2015, ainsi que la démission de Monsieur Éric Guenette, officier municipal en bâtiment et en environnement, en date du 27 février 2015.

L'affichage de l'offre d'emploi du poste de secrétaire-réceptionniste a été fait le ou vers le 26 février à l'interne, sur le site internet de la MRC, celui de "Métiers et Carrières des Etchemins", ceux habituels relatif au monde municipal ainsi que dans le journal La Voix du Sud.

Quant à l'affichage de l'offre d'emploi du poste d'officier municipal en bâtiment et en environnement, il a été fait aux mêmes endroits le ou vers le 27 février 2015.

2015-03-16 11.11.01 Motion de remerciements.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RICHARD COUËT,
ET RÉSOLU

QU'une motion de remerciements soit transmise à Monsieur Éric Guenette pour l'excellent travail accompli durant les 16 années où il a été à l'emploi de la MRC des Etchemins;

QU'une motion de remerciements soit transmise à Madame Audrey Bédard pour l'excellent travail accompli durant son emploi à la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2015-03-17 11.11.02 Acceptation des démissions.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la MRC des Etchemins accepte les démissions de Monsieur Éric Guenette et Madame Audrey Bédard, respectivement remises en date du 27 février 2015 et 23 février 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.12 - La Maison du Tournant - Demande de commandite.

Une demande de commandite pour le 20ième anniversaire de fondation de La Maison du Tournant a été transmise à la MRC des Etchemins. Après analyse et discussions, les maires décident de ne pas acquiescer à cette demande de commandite puisque les municipalités ont déjà été directement sollicitées par cet organisme.

2015-03-18 11.13 - Demande d'aide financière au ministère des Transports pour le transport collectif.

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins offre les services de transport collectif régional depuis 2011 et qu'elle appuie financièrement Transport autonomie Beauce-Etchemins;

CONSIDÉRANT les modalités d'application au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional, volet 1, qui prévoient

que la contribution du ministère des Transports du Québec (MTQ) correspondra alors au double de la contribution du milieu (MRC, pacte rural et usagers), et ce, jusqu'à concurrence de 200 000,00 \$ par année;

CONSIDÉRANT QUE la MRC est responsable des surplus et des déficits et que les surplus doivent obligatoirement être réinvestis dans les services de transport collectif régional;

CONSIDÉRANT QUE, pour les services de transport, la MRC des Etchemins prévoit contribuer en 2015 pour une somme de 24 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la participation prévue des usagers sera de 31 339,00 \$ en 2015;

CONSIDÉRANT QUE ces données proviennent des prévisions budgétaires 2015 et que les états financiers viendraient les appuyer;

CONSIDÉRANT QUE la contribution financière estimée du MTQ pourrait être de 110 000,00 \$ pour l'année 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins demande au MTQ, une contribution financière de base de 110 000,00 \$ pour le maintien du transport collectif pour l'année 2015;

QUE la MRC déclare avoir l'intention de réinvestir le surplus accumulé de 17 572,00 \$ dans les services de transport collectif régional au cours des années suivantes;

QUE la MRC des Etchemins demande au MTQ l'ajustement de 34 292,00 \$, en fonction des revenus réels pour l'année 2014, lui soit versé à la suite du dépôt des états financiers 2014 et du rapport d'exploitation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.14 - Tourisme Chaudière-Appalaches.

Invitation au Gala des Grands Prix du tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches transmise au préfet et au directeur général. Aucune participation à cet événement ne sera faite par un représentant de la MRC pour l'année 2015.

2015-03-19

11.15 - PG Solutions - Achat du progiciel "Exportation de croquis SVG".

CONSIDÉRANT l'acquisition du progiciel "Exportation de croquis SVG" en date du 2 mars 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la MRC ratifie la signature de l'offre de services par

Monsieur Luc Leclerc, directeur général de la MRC, en date du 2 mars 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.16 - Service de sécurité incendie de Saint-Magloire.

Le compte rendu de la rencontre du 3 février dernier entre le Comité de sécurité incendie de la MRC des Etchemins, certains pompiers de la municipalité de Saint-Magloire et les représentants de la direction et du conseil municipal de Saint-Magloire a été transmis avec l'avis de convocation.

2015-03-20

11.17 - Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (version révisée) - Adoption.

CONSIDÉRANT l'adoption par la MRC des Etchemins du schéma de couverture de risques incendie le 12 avril 2006;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur dudit schéma le 15 juillet 2006;

CONSIDÉRANT l'obligation, en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la sécurité incendie*, de procéder à la révision de son schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que ce projet de schéma révisé a déjà été transmis au ministère de la Sécurité publique et que ledit ministère a émis ses commentaires et indiqué les conditions d'approbation;

CONSIDÉRANT que ces conditions ont fait l'objet d'une analyse par le comité de sécurité incendie et par les municipalités concernées, et que le projet de schéma de couverture de risques révisé de la MRC des Etchemins a été modifié afin de le rendre conforme aux conditions stipulées par le ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le comité de sécurité incendie à l'effet d'adopter le schéma ainsi révisé;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins adopte le schéma de couverture de risques incendie (version révisée) de la MRC des Etchemins tel que révisé suite aux conditions émises par le ministère de la Sécurité publique, et que copie dudit schéma ainsi révisé soit transmis au ministre de la Sécurité publique pour approbation finale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2015-03-21

11.18 - Comité de suivi de l'entente de principe sur la décentralisation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du

domaine de l'État.

CONSIDÉRANT la lettre de Monsieur Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, relativement à l'entente de principe sur la décentralisation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE Monsieur Yvon Lacombe, coordonnateur à l'aménagement à la MRC des Etchemins, soit nommé afin de participer au comité de suivi de l'entente de principe sur la décentralisation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2015-03-22

11.19 - Acquisition d'un nouvel outil informatique.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins procède à l'acquisition d'un nouvel outil informatique pour le service d'évaluation foncière auprès de Corporation Informatique Bellechasse au prix de 90 956,73 \$ (logiciels: 48 622.93 \$, formation: 16 056.26 \$, soutien annuel: 13 670.53 \$ et équipements: 12 607.01 \$), incluant les taxes;

Qu'un montant de 30 000,00 \$ soit affecté à même la réserve pour le paiement d'une partie de cette somme de 90 956,73 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2015-03-23

11.20 - Les Résidences et centre communautaire des Etchemins.

CONSIDÉRANT la nécessité de louer un espace de rangement pour les divers dossiers de la MRC des Etchemins et du CLD des Etchemins;

CONSIDÉRANT les informations transmises par Les Résidences et centre communautaire des Etchemins;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins loue une partie du local SS-25 de l'immeuble appartenant à Les Résidences et centre communautaire des Etchemins;

QUE le local loué par la MRC soit d'une superficie de 975 pieds carrés,

soit 50' par 19'6";

QUE le coût de location soit de 3,50\$ le pied carré, pour un bail mensuel de 284,38 \$ ou annuel de 3 412,50 \$, plus les taxes applicables;

QU'une entente écrite intervienne afin de conclure l'entente de location;

QUE Monsieur Luc Leclerc, directeur général, ou Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint, soit et est autorisé à signer ladite entente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12 - ADMINISTRATION:

2015-03-24

12.01 - Liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant cent soixante-quatorze mille six cent quatre-vingt-quatre dollars et quatorze cents (174 684,14 \$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12.02 - État des encaissements et déboursés.

État transmis avec l'avis de convocation.

13 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:

13.01 - Gouvernement du Québec.

a) Acceptation par la Société d'habitation du Québec des états certifiés des débours et des encaissements pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2014;

b) Lettre de la directrice régionale de Chaudière-Appalaches du MAMOT nous avisant du versement pour l'année 2014-2015 relativement au Pacte rural 2014-2019;

c) Lettre de la directrice régionale de Chaudière-Appalaches du MAMOT accusant réception du rapport annuel 2014 relativement au programme d'aide financière aux MRC;

d) Lettre de la direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire du MAMOT accusant réception de notre lettre concernant l'adoption du règlement 119-14 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC;

e) Lettre de Madame Hélène David, ministre de la Culture et des Communications, annonçant la contribution financière de Ministère pour la mise en œuvre de l'entente de développement culturel;

f) Lettre de Monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, relativement au projet de loi no 28;

g) Lettre de Madame Danie Croteau, directrice régionale de la Chaudière-Appalaches, relativement au versement 2014 du programme d'aide financière aux MRC;

h) Invitation de Madame Renée Caron, directrice régionale du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et de Monsieur Paul Doyon, président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, au Sommet régional du Plan de développement bioalimentaire régional - Cap 2025 qui aura lieu le 20 mars prochain à Sainte-Marie.

13.02 - Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec.

Transmission d'un projet remanié de la Réglementation sur la protection et la mise en valeur des forêts privées.

13.03 - Union des municipalités du Québec.

Accusé de réception de notre résolution 2015-01-05 adoptée le 14 janvier 2015 relativement au Pacte fiscal transitoire.

13.04 - Dominique Vien, députée de Bellechasse.

Accusé de réception de la résolution 2015-02-18 adoptée le 11 février 2015 (re: Commission scolaire de la Beauce-Etchemin).

2015-03-25

13.05 - Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ÉMILE LAPOINTE,
ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins appuie la résolution adoptée le 29 janvier 2015 à Lévis par les administrateurs de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches afin de dénoncer les coupures dans le transport collectif et d'accompagnement pour les personnes en perte d'autonomie vivant en milieu rural.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

13.06 - Robert Dutil, député de Beauce-Sud.

Accusé de réception de la résolution 2015-02-18 adoptée le 11 février 2015 (re: Commission scolaire de la Beauce-Etchemin).

13.07 - Transport autonomie Beauce-Etchemins.

Copie du rapport d'exploitation 2014 a été signée et transmise au ministère des Transports du Québec.

13.08 - MRC de la Nouvelle-Beauce.

Lettre et résolution de la MRC de la Nouvelle-Beauce appuyant la

position de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin relativement à la fusion des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches.

13.09 - Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches.

Communiqué de presse relativement à la modernisation du régime de protection de l'environnement.

13.10 - Foire de l'emploi de la Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches.

Invitation à la 17e édition de la Foire de l'Emploi Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches qui aura lieu les 20 et 21 mars prochain au Centre de foire de Québec (ExpoCité).

13.11 - Gala du Mérite Sportif Beauceron.

Lettre de remerciements.

13.12 - Concours québécois en entrepreneuriat.

Invitation aux nouvelles entreprises du territoire de la MRC des Etchemins à s'inscrire à la 17e édition du Concours québécois en entrepreneuriat (CQE).

13.13 - Résolution numéro 56-03-2015 de la Municipalité de Sainte-Aurélie.

Résolution numéro 56-03-2015 adoptée par le conseil de la municipalité de Sainte-Aurélie le 2 mars 2015 afin qu'un suivi lui soit transmis relativement au dossier du développement économique des Etchemins.

Après discussion, le conseil de la MRC demande à ce que des démarches soient entreprises afin qu'une rencontre ait lieu avec Madame Dominique Vien et Monsieur Robert Dutil.

13.14 - Ville de Berthierville.

Résolution numéro 2015-03-079 adoptée par la Ville de Berthierville le 2 mars 2015 concernant son refus catégorique du passage de l'Oléoduc Énergie Est sur le territoire de la Ville de Berthierville.

13.15 - Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

Résolution numéro 48-03-2015 adoptée par la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford le 2 mars 2015 demandant à la MRC de prévoir dans son prochain schéma d'aménagement d'agrandir la zone 14-I.

13.16 - CRÉ de la Chaudière-Appalaches.

Lettre provenant de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches relativement à la Table de concertation régionale sur les paysages de la Chaudière-

Appalaches.

14 - VARIA.

Monsieur Luc Leclerc informe les maires que des démarches ont été entreprises auprès du bureau du ministre Steven Blaney afin de s'entretenir avec lui du projet d'observatoire et qu'il n'a reçu aucune réponse suite à sa demande. Monsieur Leclerc relancera les représentants de monsieur Blaney bientôt afin d'obtenir une réponse à la demande du conseil de la MRC.

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS.

Monsieur Normand Poulin, journaliste, a une question relativement à une rumeur de mise à pieds des employés du CLD des Etchemins.

Monsieur Serge Lamontagne, journaliste, aimerait savoir si la MRC des Etchemins a envisagé une stratégie dans la cadre de la vision 2014-2024 de la MRC des Etchemins vu le contexte actuel au niveau du développement économique et le décroissement de la population de la MRC.

2015-03-26

16 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 21h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

PRÉFET

SECRETARIE-TRÉSORIER